

# Les élus se mobilisent contre le gel du Pass Culture

Les élus de la Communauté de Communes des Villes Sœurs déplorent le gel de la part collective du Pass Culture.

Elle permettait de financer des activités culturelles à destination des élèves.

C'est la douche froide pour les établissements scolaires.

Le gouvernement a annoncé que le budget alloué à la part collective du pass Culture est gelé à 50 millions d'euros pour 2025. La part collective du pass est attribuée aux collèges et aux lycées pour les élèves de la 6e à la terminale, pour financer des activités culturelles.

Lors du dernier conseil de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (CCVS), mardi 11 février, Nicole Taris, déléguée de [Criel-sur-Mer](#), a incité à écrire au rectorat pour faire part de leur opposition à cette décision et de défendre les sorties et projets culturels du lycée Anguier de [Eu](#) et du lycée Le Hurle-Vent du [Tréport](#).

L'annonce a provoqué un engorgement de la plate-forme permettant de proposer les projets, avec un effet de premier arrivé, premier servi. **"Certains établissements ont, semble-t-il, eu l'information avant les nôtres. Où est l'équité pour nos élèves ?"**

Pour Laurent Llopez, délégué de [Eu](#), **"c'est une décision illogique à la fois dans sa forme et dans son fond"**.

Nicole Taris a ajouté : **"Notre secteur a des établissements culturels, mais ici, nous n'avons pas d'opéra, les grands musées sont aussi éloignés, nécessitant des transports. Encore une fois, où est l'équité pour nos élèves ?"**

Eddie Facque, président de la Communauté de Communes, en plus du courrier de l'intercommunalité, a incité chaque maire à en faire de même.

## La voile au collège

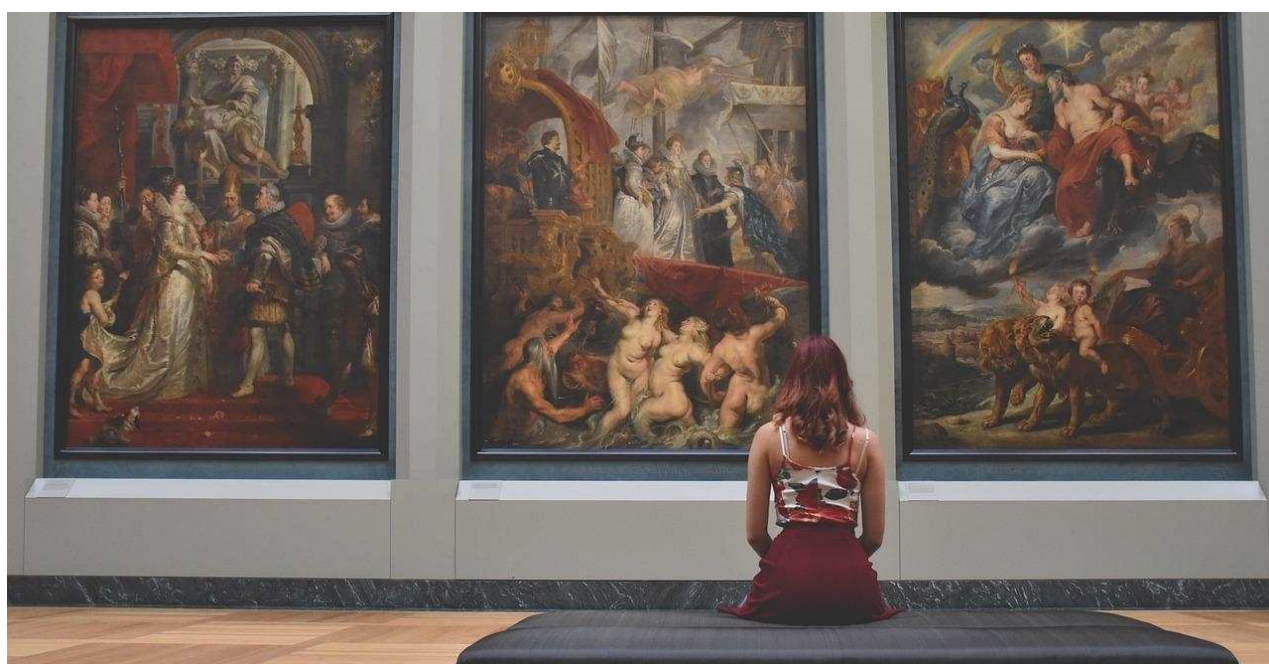
[Laurent Jacques](#), vice-président de la CCVS et conseiller départemental, a, dans le même ordre d'idées, dénoncé une décision du département de [Seine-Maritime](#). **"Le Département a validé, depuis quelques mois, une fusion de l'Aide aux Activités Nautiques des collégiens avec le Contrat de Réussite Éducative Départemental (CRED), accompagnée d'une réduction conséquente des budgets"**. Selon lui, la politique spécifique **"dont bénéficiaient les pratiques**

**conséquence des budgets** . Selon lui, la politique spécifique **dont bénéficieraient les pratiques nautiques permettait aux collégiens d'y accéder et de découvrir des sports onéreux, souvent réservés à une minorité de famille"**.

Il s'inquiète également de l'avenir des écoles de voile face à cette décision. **"La logique de réduction des budgets, appliquée au sommet de l'État comme au sein de notre Département, ne doit pas impacter l'accès des élèves seinomarins aux activités sportives ou culturelles"**.

Laurent Jacques a cosigné, avec plusieurs autres conseillers départementaux, un courrier adressé à Bertrand Bellanger, le président du Département de Seine-Maritime.

Jérôme Buresi



Le gouvernement a annoncé que le budget alloué à la part collective du pass Culture est gelé. Photo d'illustration : Pexels de Pixabay